

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Reclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10512 Société : R.A.M. (996)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SABOUR AZIZ

Date de naissance :

29/06/1919

Adresse :

Hay Delle, route E.F. Rabat N°2 Casablanca

Tél. : 06.56.00.58.16 Total des frais engagés..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

cteur El Arabi Redeuane  
Médecin Agréé par  
Ministère de La Santé  
Aut. N°: 1589  
Tél: 05.22.93.03.09

Cachet du médecin :

Date de consultation :

20/12/2021

Nom et prénom du malade :

RIGHANI AN. JALOUSIM

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

PRIMERYN CITE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraire	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/12/2020			150,00 DH	  

Ministère de l'Éducation Nationale  
Délégation à la Formation des Maîtres et à l'Aménagement du territoire  
Aut. N° : 15  
Date : 05/02/93.03.03

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	20/12/95	647.-03

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

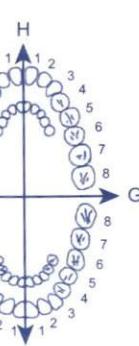
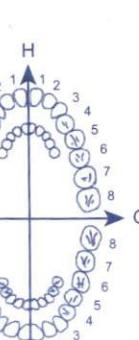
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	B			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

**Dr Redouane EL ARABI**

**Médecine Générale**

Echographie

Electrocardiogramme

Petite Chirurgie - Circoncision

**الدكتور رضوان العربي**

**الطب العام**

الفحص بالصدى

تخطيط القلب

**الجراحة الصغيرة - الختان**

Casablanca, le ..... 20.12.2021. الدار البيضاء، في

222 + 126.3  
Hegement SV  
79 5x2



**Dr. EL ARABI Redouane**  
**Médecine Générale**  
141, Lot. Hadj Fateh R.D.  
N°2 El Oulfa - Casablanca  
Tél : 022.93.03.09

جزءة الحاج فاتح - الرقم 141 - الطابق السفلي- الشقة رقم 2 - الدار البيضاء - الهاتف: 09 03 22 90 52

Lotissement Hadj Fateh Lot 141 - R.D.C-Appt.2-Casablanca-Tél.: 05 22 93 03 09

PPU: 126,30 DH  
LOT: 647011  
PER: 09/22

RESPECTER LES DOSES PRESCR

PPU: 222,00 DH  
LOT: 647023  
PER: 11/22

Augmentin est une marque déposée  
des sociétés du Groupe GlaxoSmithKline

79,30

PPV 7901170  
PER 08/24  
LOT K2275

umatiques ou infectées,  
tendre une couche d'un  
igneusement les restes  
jusqu'à cicatrisation.

PPU: 140,00 Dhs

8 032578 477337

Lot: 210696  
À consommer  
avant le: 09/2024  
PPC: 79,00 DH

Phar